

## Eau potable : une hausse maîtrisée des tarifs en 2023

Au vu du contexte de forte inflation, le comité syndical d'atlantic'eau a décidé de relever les tarifs d'eau potable :

- Maintien des tarifs de la prime d'abonnement,
- Hausse de 3% pour les tarifs de la consommation des tranches 1 et 2 (moins de 1000 m<sup>3</sup> par an) ainsi que le tarif fuite,
- Hausse d'environ 4% pour les tarifs des gros consommateurs (tranches 3 et 4, plus de 1000 m<sup>3</sup> par an) et du tarif herbage.

A compter du 1er janvier 2023, le tarif s'établira ainsi à 2,07 € TTC par m<sup>3</sup> (redevance agence de l'eau et TVA incluses), sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup> correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes. Le détail est à retrouver sur [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr).

Les tarifs n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2013. La prime d'abonnement pour les consommateurs domestiques avait même été baissée de 35% ces dernières années.

La situation financière d'atlantic'eau est saine, avec un endettement limité. Cette augmentation des tarifs se justifie cependant par l'évolution prévue **des dépenses d'exploitation** : énergie, réactifs... **Le programme d'investissement** sur la période 2023-2027 a également été revu à la hausse pour tenir compte de l'évolution du coût des travaux, mais aussi des renforcements du réseau suite à la sécheresse de l'été 2022.